

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 2020**

Exercice 2019

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice clôturé le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés à cette date.

**1. Evènements de l'exercice**

Le Conseil d'Administration a poursuivi ses contacts avec l'administration de la République Démocratique du Congo en vue d'obtenir le remboursement de sa créance d'EUR 51 millions. Toutefois, compte tenu de la situation très tendue des finances publiques congolaises, le Conseil ne s'attend pas à une issue rapide de ce dossier.

**2. Analyse du résultat**

L'exercice 2019 se clôture par une perte d'EUR 11.426.  
Elle est due aux frais de gestion de la société.

**3. Répartition bénéficiaire**

Il est proposé d'affecter la perte d'EUR 11.426 au résultat à reporter, lequel diminuerait d'EUR 194.809 à EUR 183.383.

**4. Principaux risques et incertitudes**

La filiale Imbakin sàrl (en liquidation) détient une créance de € 51 millions (hors intérêts) sur la République Démocratique du Congo. La récupération de cette créance, qui est le principal objet de la Société, est incertain. La créance est totalement réduite de valeur dans les livres.

**5. Eléments importants survenus après la clôture de l'exercice**

Néant

**6. Circonstances qui pourraient influencer significativement le développement de la Société**

Une amélioration de la situation financière de la République Démocratique du Congo augmenterait sa capacité à effectuer le remboursement de sa dette.

**7. Application des règles de continuité comptable**

En dépit de deux exercices en perte, la Société est un going-concern. Il faut s'attendre à ce que ces pertes, qui ne reflètent que les charges minimales de maintien de la Société, persistent jusqu'à la récupération de la créance sur la République Démocratique du Congo.

**8. Changement du capital ou des instruments financiers dérivés décidés par le Conseil d'Administration**

Néant

**9. Acquisition d'actions propres**

Néant

**10. Intérêt personnel des administrateurs**

Néant

**11. Instruments financiers**

Néant

**12. Recherche et développement**

Aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et développement

**13. Succursale**

La société ne détient pas de succursale.

Fait à Bruxelles, le 27 avril 2020

Pour le Conseil d'Administration

Christophe Evers